

**EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**

Nombre de Membres : 18

L'an deux mille vingt-six,
Le 8 juillet à 17h00

En Exercice : 18
Présents : 10
Votants : 12
Pour : 12
Contre : 0
Abstention : 0

Le Comité Syndical

Dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire en salle de conseil en mairie de Savigny-en-Véron sous la présidence de **Madame Cynthia DIEU COURREGES**.

Date de convocation : 30/06/2026

Présents :

Cynthia DIEU COURREGES – Etienne MARTEGOUTTE – Vincent NAULET – Thierry DEGUINGAND – Laurent LALOUE – Laurent CHAUVELIN – Jean-Michel BURLET – Nathalie VIGNEAU – Reynold LHERMINE – Anna LAMBOUL

Absents excusés avec procuration :

OBJET :

**Christophe BAUDRY a donné procuration à Laurent CHAUVELIN
Florence BOULLIER a donnée procuration à Etienne MARTEGOUTTE**

**Désignation des délégués
représentant le Syndicat
auprès du Comité National
d'Action Sociale (CNAS)**

Absents excusés :

Jean-Luc DUPONT – Denis MOUTARDIER – Sophie LAGREE – Aurélie GASNIER – Sébastien PROUTEAU – Philippe BLANCHARD

Secrétaire de séance : Jean-Michel BURLET

Vu l'adhésion de la collectivité au Comité National d'Action Sociale (CNAS), association ayant pour objet l'amélioration de l'action sociale en faveur des personnels des collectivités territoriales et de leurs établissements publics ;

La Présidente expose :

Considérant qu'il appartient à la collectivité de désigner un représentant des élus ainsi qu'un représentant des agents afin d'assurer le lien avec le CNAS et le suivi des prestations proposées aux bénéficiaires ;

Après en avoir délibéré,

Décide :

Est désigné en qualité de délégué élu représentant le Syndicat auprès du CNAS :

- M. Jean-Michel BURLET, élu

Est désignée en qualité de délégué agent représentant le syndicat auprès du CNAS :

- Mme Marie JAUNET, assistante administrative et comptable du Syndicat.

Les délégués ainsi désignés représenteront la collectivité auprès du CNAS et exerceront les missions qui leur sont confiées dans le cadre des statuts et du règlement du CNAS.

Madame la Présidente est chargée de l'exécution de la présente délibération et de l'accomplissement de toutes formalités nécessaires auprès du CNAS.

Syndicat Mixte du Pays du Chinonais

5 Impasse des Dorées

37220 L'ILE BOUCHARD

Tél : 02 47 97 09 09

contact@pays-du-chinonais.fr

www.pays-du-chinonais.fr

Pour extrait conforme,
La Présidente,



Cynthia DIEU COURREGES